



Comité d'Etablissement

Groupe PSA - Site de Mulhouse
6 avenue Konrad Adenauer - 68390 SAUSHEIM

Tél. : 03 89 61 57 60 - Internet : www.ceplus.fr

N°42 - NOVEMBRE 2018

CONCOURS DE DESSIN 2018

CE+, votre Comité d'Etablissement, organise un concours de dessin pour les enfants sur le thème :



«**Dessine-nous le traîneau du Père Noël**»

LES PARTICIPANTS

Peuvent participer tous les enfants âgés de 3 à 11 ans au 31/12/2018 dont au moins un des parents travaille sur le site de Mulhouse ou est en cessation d'activités (retraité PSA Mulhouse).
Chaque participant doit s'inscrire dans une des tranches d'âges suivantes :

- 3/5 ans
- 6/8 ans
- 9/11 ans



LES MODALITES DE PARTICIPATION

Les dessins doivent être fournis uniquement sur un support au **format A4 (21 cm x 29,7 cm)** et doivent être réalisés sans l'aide d'une tierce personne.

Tout type de dessin est accepté (crayon, feutre, peinture, aquarelle, collage ...).

Le bulletin de participation (au verso) doit obligatoirement être collé au dos du dessin.

Un seul dessin par enfant est accepté.

LE DÉPÔT DES DESSINS

Les dessins doivent être déposés au CE à Sausheim ou à la permanence sur le Site ou envoyés par courrier.

Date limite de réception au CE : jeudi 22 novembre 2018.

CHOIX DES DESSINS RECOMPENSES

Les dessins seront jugés plus particulièrement sur le respect du thème, la sensibilité et l'originalité. Les délibérations du jury seront prises à la majorité. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.



LES PRIX

La remise des prix aura lieu fin janvier 2019 au SASC à Sausheim.

Il y aura 3 dessins gagnants par tranche d'âge. Les trois premiers prix de chaque tranche d'âge recevront chacun un magnifique lot. Tous les autres participants à ce concours recevront un lot de consolation. Les gagnants seront avertis par courrier. L'annonce publique du nom des gagnants sera effectuée lors de la remise des prix, par affichage dans les locaux CE+ et sur le site internet du CE. Aucun prix ne fera l'objet d'un remboursement ou d'un échange.

LES RESPONSABILITES

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. La non application des modalités du règlement entraînera la disqualification du participant. CE+ se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient, d'écourter, de prolonger ou d'annuler le présent concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

LES DROITS DES DESSINS

Les participants à ce concours cèdent gratuitement et autorisent l'exposition de leur dessin au Comité d'Etablissement Groupe PSA du Site de Mulhouse. Les parents, responsables ou tuteurs des enfants autorisent le CE à publier leurs noms et prénoms ainsi qu'à exposer leurs dessins sur le site internet du CE, sur les panneaux d'affichages, sur les plaquettes ou infos CE+ et à publier une photo de l'enfant lauréat. Cette autorisation d'exploitation est accordée uniquement dans le cadre des activités du CE Groupe PSA Site de Mulhouse. Aucun dessin ne sera rendu aux participants.

Les parents ou tuteurs de l'enfant déclarent avoir lu et accepté toutes les clauses du règlement relatives à ce concours de dessin.



Pour toute question complémentaire relative à ce concours de dessin, contacter : **Katia HERMANN au 03 89 61 57 73 ou sur k.hermann@ceplus.fr.**



Bulletin de participation à remplir, découper et coller au dos du dessin (OBLIGATOIRE)

Nom et prénom de l'auteur du dessin :

Date de naissance : Tranche d'Age :

Nom et prénom du parent ou tuteur responsable de l'enfant :

Code personnel :

Tél privé : Tél portable :

Adresse :

Je certifie que ce dessin est un original réalisé entièrement par l'auteur ci-dessus sans l'aide d'une tierce personne. Je déclare avoir lu et accepté toutes les clauses du règlement relatives à ce concours de dessin.

Le représentant de l'auteur :

Parent Tuteur

Date :

Signature du parent : (obligatoire)